



INFORMATIONS MUNICIPALES

Le 26 mars 2024

Mairie de MAGNY-ST-MÉDARD

11, rue de l'Église - Tel : 03 80 36 74 58

Courriel : mairie-magny.st-medard@wanadoo.fr

Accueil Public : Lundi 10h30-12h00 * jeudi 13h30-18h00

Bonjour à toutes et tous,

Nous espérons que vous allez bien en ce début de printemps.

La vie communale vient de franchir un pas ! Nous venons de ré-emménager dans les locaux rénovés de la mairie.

Les travaux sont quasiment terminés mais nous avons investi les lieux : ceux-ci vont nous apporter un confort sans commune mesure avec ce que nous connaissions. L'accueil du public pour tous devient possible. Il reprend les nouvelles normes en vigueur.

Tout citoyen pourra être reçu dans les meilleures conditions possibles.

De plus, les locaux vont nous permettre de réaliser toutes les manifestations que doit faire une commune, à savoir les mariages, baptêmes républicains, pacs et surtout organiser toutes les élections. Nous allons d'ailleurs réaliser le premier scrutin dans la salle du conseil le 9 juin 2024 pour les élections européennes.

Les choix techniques par la haute performance des matériaux vont nous placer dans les standards énergétiques maximum pour une économie d'échelle dans la consommation des différentes énergies.

La salle annexe de 40 m² sera au service de la commune, du CCAS et des associations. elle sera le rendez-vous de réunions, animations et moments de convivialité pour les jeunes ou anciens via le CCAS ou les Ribeulas. Pour la découvrir et si le temps le permet, nous organiserons la cérémonie du 8 mai dans cet espace.

Les 2 logements type F2 de 50m² environ sont ouverts à la location avec une priorité à la population. Ils sont fonctionnels et avec tout le confort réclamé par chacun de nous pour ce type de logement.

Un beau projet de ce type qui nous a beaucoup occupés, mérite d'être découvert et inauguré.

La mairie sera inaugurée le 8 juin 2024, jour de la Saint-Médard à 11h00. Toute la population est invitée à participer.

==>11h00 Accueil des habitants et des officiels 11h30 discours et inauguration, suivis par la visite des locaux.

Le verre de l'amitié clôturera cette cérémonie.

Il vous sera donné la possibilité de poursuivre la fête par un repas proposé par les Ribeulas à la salle des fêtes, suivi de la fête du village dans l'après-midi : un flyer vous sera distribué pour confirmer votre participation.

En attendant nos rencontres, prenez soin de vous et de votre entourage.

A bientôt. François Bolot et l'ensemble de l'équipe municipale.

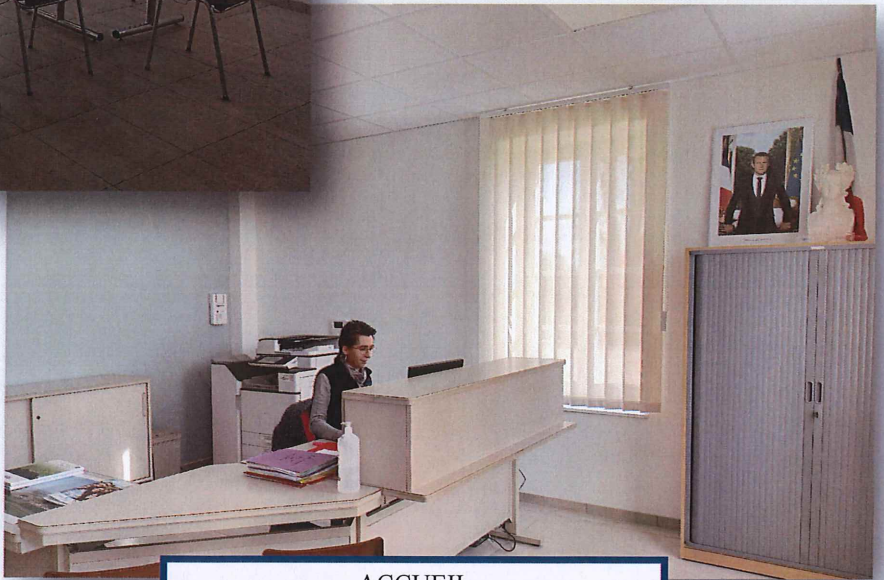




MONUMENT AUX MORTS
 ACCES COUR EXTERIEURE
 ESCALIERS ET
 RAMPE D'ACCES MAIRIE
 SALLE ANNEXE
 ENTREE BUREAU DU MAIRE
 ENTREE DES LOGEMENTS
 SALLE ANNEXE



SALLE DU CONSEIL
 SALLE DES MARIAGES
 PACS
 BAPTEMES REPUBLICAINS
 SALLE DES BUREAUX DE VOTE
 REUNIONS DIVERSES



ACCUEIL
 SECRETARIAT MAIRIE